

Qui ne connaît pas "Jean-Louis" à la Montagne-de-Bois et dans toute la région avoisinante ?

Le prestige dont il jouissait au milieu des sauvages, le dévouement dont il fit preuve en défendant leurs droits et en se constituant leur avocat à Washington lui méritaient déjà une mention spéciale. Mais le seul fait d'avoir livré au Fort Buford le célèbre "Bœuf-Assis" ainsi que les Sioux qui l'accompagnaient, constitue une action assez éclatante pour lui assigner une place d'honneur parmi les anciens de l'Ouest qui ont bien mérité de leur pays.

Jean-Louis Légaré naquit à Saint-Jacques-de-l'Achigan (P.Q.) le 25 octobre 1841, du mariage de François-Xavier Légaré et de Julie Mélançon. Son père était cultivateur, avec peu de biens, mais assez d'enfants. En 1848 il alla se fixer à Saint-Gabriel-de-Brandon.

A cette époque, nos campagnes se dépeuplaient au profit des usines américaines. La fièvre des voyages à l'étranger sévissait partout, mais surtout parmi la jeunesse. Lorsque le soleil torride du printemps de la vie monte à l'horizon, l'homme qui commence à prendre possession complète de ses facultés, éprouve un moment de vertige et d'éblouissement.

Milton nous représente l'homme au sortir des mains de son créateur, se levant du néant sous les ombres de l'Eden, dans toute la splendeur virginale de son être encore frémissant du toucher divin, et il lui prête ces paroles "Je contemplai alors le ciel et je m'élançai d'un bond comme pour l'atteindre."

L'état d'âme des jeunes gens de la province de Québec, à cette date de notre histoire, présentait, dans un certain sens, une analogie avec ce tableau. Les Canadiens-français étaient pour ainsi dire hantés par le spectacle des richesses manufacturières des Etats-Unis. L'attrance de cette vision fascinatrice était telle qu'on aurait cru vraiment qu'ils étaient secoués par la frénésie de franchir la ligne internationale. L'illusion d'une vie plus facile, de revenus à périodes fixes, et constants, et le mirage de fortune rapide, ensorcellaient notre population comme la voix des sirènes de la fable.

A tous les printemps un essaim nouveau secouait ses ailes pour s'envoler dans la même direction. Ah! si, au lieu de nous répandre çà et là dans la république voisine, nous avions imité le chêne qui, assis sur la colline, replie ses branches, comme un lutteur ses coudes, pour soutenir le choc de la tempête, nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui des entailles si cruelles dans nos libertés les plus chères et dans nos institutions qui s'identifient le plus intimement à notre vie nationale.

Jean-Louis n'échappa pas au microbe, et, à l'âge de 24 ans, il prit le chemin des Etats-Unis. Il demeura deux ans dans les prin-